



Procès-verbal
Réunion régulière du conseil d'établissement
Mardi 16 mai 2023, à 18h, à la salle polyvalente
Diffusion audio sur la plateforme Teams

PRÉSENCES

David Trottier-Turcotte
Stéphanie Robinson
Mélanie Dupras
Esther Lemieux Laferriere
Éliane Cazeneuve
Bernard Morrow
Carole Mereb
Ghizlane Bakkou
Martin Dugas (directeur)

ABSENCES

Guillaume Nicolas

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Robinson souhaite la bienvenue. Ouverture de la séance à 18h04

2. Parole au public

Une personne assiste en virtuel. Aucune prise de parole.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Esther Lemieux souhaite ajouter un point de discussion sur le Vernissage. Le point 6.11 est ajouté

Le point 6.8 devient un point d'information

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2023-05-16

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 avril 2023

Mme Robinson veut ajouter au point 1, la présence d'un parent en virtuel.

Carole demande d'ajouter au point sur la Fondation : une 4^e activité avait été approuvée : les médailles ou autres reconnaissances pour les élèves pour le cross-country.

Le procès-verbal amendé est adopté à l'unanimité.

2023-05-16

5. Suivis

5.1. Rencontre Service de garde - Question aux élèves

Esther et Stéphanie ont rencontré Fanny Trépanier pour présenter les résultats de la question aux élèves de cette année. Il a été discuté de réorganiser les services en fonction des intérêts des élèves et des éducatrices et non plus en fonction des groupes-classes. Le poste de technicienne sera à l'affichage à la fin mai et nous devrions connaître la nouvelle technicienne du Service de garde avant la fin de l'année scolaire. Fanny s'est offerte pour lui parler de nos suggestions et nous mettra en contact avec elle.

Mme Trépanier dit que le poste a été pris.

5.2. Rencontre Nathalie Goulet - Plan de sécurisation aux abords des écoles

Les 8 mai dernier, M. Dugas, directeur, Éliane Cazeneuve, membre du CÉ, Pascale Barrière, membre de l'OPP et Stéphanie Robinson, membre du CÉ, ont rencontré Mme Nathalie Goulet pour adresser les enjeux de sécurité aux abords de l'école. Deux volets ont été abordés : (1) la nature de notre école à vocation particulière lui confère une clientèle provenant de tout le territoire du CSSDM ayant pour conséquence une multitude de modes de transports (bus, métro, voiture, marche, vélo); (2) les enjeux principaux de sécurité aux intersections Millen/Sauvé et Millen/Sauriol.

Mme Goulet a marché la rue Millen avec nous à la sortie des classes et a été témoin d'au moins 4 situations mettant la sécurité des élèves en jeu.

Conclusions :

- La signalisation de l'intersection Millen/Sauvé relève de la ville-centre et doit être analysée cette année. Selon le conseiller de Mme Goulet, ça devrait être revu avant l'automne.
- Nous avons demandé un radar sur Millen en direction Nord afin de sensibiliser les automobilistes à leurs excès de vitesse.
- Nous avons demandé plus de pancartes jaune fluorescentes indiquant une zone scolaire sur Millen ainsi que sur le Boul. Sauvé au coin de Millen (dans les 2 directions) afin que les automobilistes portent davantage attention aux piétons.
- Nous avons demandé l'installation de bollards sur la piste cyclable de la rue Sauriol afin de protéger davantage les cyclistes.
- Nous avons aussi souligné le danger lié à la largeur de la rue Millen. Il est impossible pour 1 seul brigadier d'y assurer la sécurité des enfants. 2 brigadiers seraient nécessaires, mais surtout, il faudrait repenser cette artère.
- Mme Cazeneuve a proposé d'agrandir les trottoirs pour rétrécir la rue Millen. Mme Goulet a indiqué que ça coûterait trop cher.

Mme Goulet était très réceptive à nos suggestions et nos demandes. Nous ferons le suivi à la rentrée.

Entre temps, les travaux seront faits cet été pour amorcer une sécurisation du coin Sauriol/Durham et de la traverse piétonne sur Durham. Nous remercions Mme Goulet pour cette première étape de sécurisation et souhaitons une sécurisation complète le plus rapidement possible afin d'éviter de malheureux accidents.

Mme Cazeneuve a parlé du projet citoyen qui avait proposé que la rue Sauriol soit une rue école. Nous serons consultés au moment opportun.

5.3. Semaine nationale de l'engagement parental

La semaine nationale de l'engagement parental aura lieu du 28 mai au 3 juin. Merci aux parents membres du CÉ pour leur implication bénévole! Un certificat leur est remis pour souligner leur engagement.

Stéphanie Robinson en profite aussi pour remercier les enseignants. Leur engagement permet d'approfondir les échanges et d'arriver à des décisions plus éclairées pour l'école.

Mme Robinson dit qu'une cinquantaine de parents vont recevoir un certificat pour leur engagement bénévole.

5.4. Rapport CÉ – rédaction

Deux courts textes doivent être rédigés pour le rapport à envoyer au CSSDM.

- Texte présentant l'établissement et son CÉ
- Texte présentant les résultats obtenus et les décisions prises par le CÉ.

Est-ce qu'un/des membres du CÉ veulent m'aider dans la rédaction de ces textes? Nous avons déjà les 2 textes du journal comme ébauche initiale. M. Dugas nous présente le rapport de l'an passé. Esther Lemieux se propose d'aider à écrire le rapport.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information

6.1. Service de garde

Fanny Trépanier vient présenter une demande :

L'utilisation de HopHop plus pour l'an prochain. M. Dugas nous présente l'utilisation de HopHop plus. Mme Robinson explique ce qu'est HopHop Plus. L'école achète le logiciel et s'inscrit, ainsi tous les enfants sont inscrits à la base de données. Les parents qui ne désirent pas s'inscrire à HopHop ont le choix. La liste des signatures ne serait plus requise (départs). Coût 3500\$ + taxes pour la 1^{re} année. Mme Bakkou demande ce que font les autres écoles. Mme Trépanier mentionne quelques écoles qui l'utilisent déjà. Mme Robinson demande ce qu'on ferait avec l'équipement actuel. Mme Trépanier indique qu'on garderait les walkie-talkies pour les urgences.

M. Dugas dit qu'avec 200 personnes et plus il y a un budget pour un poste de classe principale et Mme Robinson demande d'avoir le feedback des autres écoles qui l'utilisent. M. Dugas dit qu'on n'aura pas d'historique car le service est récent.

Mme Robinson demande de clarifier ce que signifie année 2. Mme Cazeneuve remarque que le mot garantie n'apparaît pas dans les 2 options de l'année 2.

Mme Robinson propose que le CÉ supporte l'achat de HopHop plus avec confirmation que l'abonnement à l'application HopHop ne soit pas obligatoire aux parents et que pour le 800\$ à l'année 2, les parents n'ont pas l'obligation de s'inscrire.

Mme Mereb demande combien d'années les listes d'archives des départs le système les conserve. Mme Mereb indique qu'il va falloir s'informer pour la loi 25 si l'école devra obtenir l'autorisation des parents pour utiliser les renseignements personnels.

Mme Lemieux demande si un conseiller juridique pourrait nous conseiller pour la loi 25 à la CSSDM.

Le CÉ adopte à l'unanimité. Avec les vérifications juridiques. Et la validation de la garantie à l'année 2.

Le CÉ adopte à l'unanimité HopHop Plus avec confirmation que l'abonnement à l'application HopHop ne soit pas obligatoire aux parents et que pour le 800\$ à l'année 2, les parents n'ont pas l'obligation de s'inscrire, les vérifications juridiques faites pour la loi 25 et la validation de la garantie à l'année 2.

2023-05-16

Présentation des Règlement du Service de garde pour adoption :

Mme Trépanier nous présente la majoration des tarifs pour la fréquentation sporadique. Le tarif pour l'inscription régulière ne change pas. Il y a environ 3-4 élèves inscrits sporadiquement.

Le CÉ adopte le Règlement du Service de Garde en faveur de 5 personnes, 3 abstentions.
2023-05-16

Mme Trépanier nous présente les journées pédagogiques pour l'an prochain. Mme Bakkhou demande si des enfants restent à l'école. Environ 8 à la dernière journée pédago. Mme Mereb propose que la moitié des journées pédagogiques soient des sorties et la moitié à l'école. M. Dugas confirme qu'il y a 20 journées pédagogiques et que la moitié sur l'écran est pour des sorties.

Mme Robinson indique qu'il y a plusieurs activités à l'école ce qui est bien.

M. Morrow indique que les activités animées lors des journées pédagogiques sont très prisées des enfants.

Mme Trépanier va enlever la sortie Cabane à sucre ou la remplacer par une activité animée.

6.2. Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement

⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)
⇒ [Fiche #13 – Rapport annuel du Conseil d'établissement](#)
⇒ [Fiche #11 – Avis à la direction](#)

Mme Robinson nous présente les fiches.

6.3. Sorties scolaires et activités éducatives

Aucune sortie à approuver, c'est pour information. M. Dugas nous parle des activités ajoutées mais qui ne nécessitent pas notre approbation.

6.4. Calendrier 2023-2024

M. Dugas nous présente le calendrier de l'an prochain.

Le CÉ approuve le calendrier à l'unanimité.
2023-05-16

6.5. Assemblée générale des parents

Il est suggéré que l'AGA des parents se tienne en même temps que la rencontre parents-enseignants, soit le 12 septembre 2023. M. Morrow dit que la présence est plus grande en combinant les 2. Mme Mereb demande si on peut s'arrimer avec les autres écoles. M. Dugas dit qu'on ne peut pas s'arrimer avec toutes les écoles de quartier. Mme Mereb dit qu'on pourrait faire une proposition à la CSSDM d'avoir une rencontre de parents la même date pour toutes les écoles de quartier et une autre pour les écoles à vocation.

6.6. Horaire préscolaire-primaire

Rentrée progressive des maternelles 2023
Le CÉ approuve l'horaire préscolaire-primaire à l'unanimité.
2023-05-16

6.7.

M. Dugas nous présente la rentrée progressive. Mme Cazeneuve propose d'indiquer les groupes selon numéro 1 et 2 au lieu des lettres A et B (comme la nomination des groupes de maternelle). Mme Mereb demande s'il y a une calibration des groupes lors de la rentrée progressive. M. Dugas indique que lors de la Bienvenue à la maternelle, l'évaluation des enfants est faite. C'était le 10 mai lors de la journée pédagogique.

6.8. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence (PLIV) – Analyse SEVEQ-CSBE

M. Dugas nous présente les résultats du rapport de CSBE. M. Dugas indique que les élèves ont été sondés dans le local informatique en avril et c'était mené par des étudiants de l'Université de Montréal. C'est nouveau que les élèves de 1, 2 et 3^e année sont sondés. Les résultats sont généralement bons et positifs.

M. Morrow indique qu'il faut rappeler souvent de ne pas apporter des objets précieux de la maison à l'école.

6.9. Autorisation de sorties dans le quartier 2023-2024

M. Dugas présente le formulaire pour les sorties à être présenté aux parents.

Le CÉ approuve le formulaire à l'unanimité.

2023-05-16

6.10. Projet éducatif

M. Dugas présente le canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs. Augmenter de 71,2 à 72,2 le pourcentage des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 75% en écriture d'ici juin 2027.

Mme Mereb demande si c'est le plus faible. M. Morrow indique que selon les enseignants c'est l'élément qui devait le plus s'améliorer.

Le CÉ adopte le projet éducatif à l'unanimité.

2023-05-16

6.11. Vernissage

Esther Lemieux souligne les efforts pour la tenue de l'activité du Vernissage qui a été appréciée et apporte une belle fierté aux élèves. Mme Lemieux suggère pour la prochaine édition l'an prochain que les élèves puissent présenter leur travail afin d'expliquer aux visiteurs et autres élèves leur projet. Ceci développe les habiletés de communication des élèves et assure une meilleure compréhension des différents projets travaillés par les autres élèves et les visiteurs.

6.12. Comité Cour d'école

Le comité est toujours en attente d'un retour des ressources matérielles du CSSDM. M. Dugas indique que le comité va venir le 17 mai avant-midi. M. Dugas a été informé aujourd'hui le 16 mai à 16h pour leur visite du lendemain. Mme Robinson indique qu'elle sera là.

Le comité a l'objectif de consulter enfants et enseignants d'ici la fin de l'année par des questionnaires et ateliers.

6.13. Budget de l'école

M. Dugas présente le budget. Au niveau du service de garde, il y a un surplus de 62,014\$. Le budget général s'équilibrera avec les autres postes de dépenses.

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

Nous travaillons cette année en collaboration avec la COOP du Collège Ahuntsic pour la préparation des effets scolaires. Ainsi, dès que les listes d'effets scolaires seront prêtes, nous aurons tous à les approuver. Pour faciliter les commandes par la COOP, nous ferons l'approbation par courriel. Merci beaucoup de surveiller vos courriels à cet effet dans les prochaines semaines et de répondre rapidement.

7.2. Direction d'école

M. Dugas nous parle des dernières activités :

Conférence de l'ergothérapeute sur la grapho motricité le 26 avril, 35 parents, 5 enfants. Très apprécié.

Atelier Edu-Pop sur la prévention de l'anxiété le 27 avril : 17 parents. Donner des outils aux parents pour aider leurs enfants. On peut choisir un autre atelier car c'est gratuit.

Foire aux livres : 64% des livres vendus, 3748 livres à vendre, 2426 livres vendus.

Tournoi d'hockey cosom avec les écoles (St-Benoit, Ahuntsic et Fernand Seguin) avec les 4, 5^e et 6^e année.

Vernissage : féliciter les membres du personnel pour leur travail. Il avait fait suivre l'invitation au directeur de l'école Ahuntsic.

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Pas de représentant.

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Pas de comité.

7.5. Organisme de participation des parents (OPP)

Le journal de l'école, la Chèvre et le Chou :

L'Organisme de participation parental (OPP) a procédé à la publication de la deuxième édition du journal La Chèvre et le Chou pour l'année scolaire 2022-2023. L'OPP travaille sur la dernière édition du journal, qui sera lancé en juin prochain. Nous remercions chaleureusement les parents, les élèves, la direction et les enseignant(e)s pour leur participation. Deux copies du journal sont disponibles dans chacune des classes, ainsi qu'à la bibliothèque de l'école.

Vente de vêtements :

Nous procéderons dans les prochains jours à la distribution des vêtements à l'effigie de Fernand-Seguin. Plus de 104 articles ont été vendus. Cela permet une récolte de 604,43\$ \$ pour la Fondation de l'école Fernand-Seguin.

Pique-nique de fin d'année :

Il est prévu que nous organisons un pique-nique en formule 5 à 7 lors de la dernière semaine de l'année. Les détails sont à suivre. Si certaines journées de la dernière semaine de classe sont à éviter (par exemple, pour la tenue d'un bal de finissant(e)s), merci de nous en aviser. M. Morrow indique que le 9 et le 16 juin sont à éviter.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Pas eu de rencontre depuis le dernier CÉ. Vente de fines herbes a eu lieu et sera distribué le 3 juin. Elle remercie M. Dugas d'avoir créé un formulaire pour l'évaluation des demandes.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

9. Levée de l'assemblée

A 20h54.